



Compte-rendu CVS 15/01/24

Présents

Résidents :

Mme Quechon

M. Blanchard

Mme Martin

Mme Coulais

Mlle Billaud

M. Grolleau

M. Gaudineau

M. Bouhier

Mme Duret J.

M. Grangereau

Mme Duret A-M

Familles :

Mme Coulais (fille de M.
Casseron)

Mme Gilier

M. Rivière Yvonnick

M. Rambaud

Agents :

Noémie

M. Mignot

Mathilde

Charlotte (stagiaire)

Le directeur M. Mignot rappelle la situation sanitaire sur l'établissement. Les résidents déjeunent actuellement en chambre. Au-delà de 15 personnes qui restent dans leur chambre pour problème de santé, le service se fait dans les chambres car c'est plus simple en termes d'organisation de travail. Il est difficile pour les équipes d'assurer deux services (en chambre et dans les salles à manger). Nous travaillons en collaboration avec les médecins traitants, qui posent le diagnostic d'infection respiratoire aigüe. Le dialogue avec les médecins est régulier afin de minimiser les confinements qui bouleversent la majorité des résidents.

Présentation du bilan financier

Nous terminons l'année à -1 000€ au lieu des -80 000€ du budget prévisionnel. Ce bon résultat est essentiellement lié à une réduction de la masse salariale. Nous n'avons pas eu recours à l'embauche d'intérimaires. Nous avons eu une augmentation de 50% sur les dépenses liées à l'énergie qui était anticipée sur le prévisionnel. Il n'y aura pas d'augmentation prévue par le prestataire d'énergie en 2024.

Nous avons fait l'acquisition en 2023 dans un vélo adapté équipé d'une télé. Cet équipement est déjà beaucoup utilisé. En 2024 nous investissons dans la borne mélo, le devis a été signé ce matin. Nous devrions la recevoir d'ici 3 semaines.

Il y a eu une revalorisation de la dotation globale dépendance du département à hauteur de 5% pour notre budget de 2024.

Mercredi 17 janvier aura lieu la réunion du CCAS où seront discutés les tarifs d'hébergement, les travaux ... et l'inflation de 2023 vont nécessiter une augmentation à minima de 5 %. Comme le montre le résultat 2023, l'équilibre budgétaire est fragile et il est donc important que la tarification suive chaque année l'augmentation des dotations (qui correspond à l'inflation) si l'on veut pas devoir subitement appliquer une très forte augmentation.

Le prestataire Restoria a augmenté ses tarifs de 10% courant 2023. Tout cela est dû à l'inflation.

Il y aura une augmentation du salaire des fonctionnaires de 5 points au mois de janvier. Il y a également une discussion au Conseil d'Administration du CCAS sur la prime de pouvoir d'achat concernant les agents. Le principe est acquis, mais il faut en fixer les modalités.

A partir du 01/01, il y a un nouveau régime indemnitaire pour les salaires des agents. Ces primes seront attribuées selon des critères objectifs tels que les remplacements effectués sous 48h, l'assiduité, l'investissement, ...

Nous avons un nouveau logiciel de gestion de la vie sociale : ANISEN. Il permettra de quantifier les actes de la vie sociale et de pouvoir proposer de nouvelles activités, de nouveaux supports de communication pour les résidents où les discussions peuvent être compliquées. Anisen permettra également de mettre à disposition des familles des tablettes avec des jeux à faire avec les résidents.

Bilan animation 2023

Les nouveautés de l'année : les sorties piscine à Luçon une fois par mois, les veillées repas ou cinéma proposés après le repas, les rencontres avec le relais des assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Les rencontres Inter-EHPAD avec Pissotte, St Hermine, La Caillère. La sortie au Manoir en discothèque a été appréciée et sera reconduite en 2024. Grâce aux fidèles bénévoles nous avons également pu faire beaucoup de sorties, pique-nique, séance de cinéma avec Famille Rurale.

Les projets pour 2024 sont :

- * Concevoir un livre audio avec les enfants de l'école privée de l'Hermenault,
- * Accueillir 2 personnes en services civiques afin de développer la communication de l'établissement sur le réseau internet, 3 personnes en Service National Universel afin de favoriser les liens intergénérationnels et de permettre à la jeune génération de pouvoir effectuer des travaux de mission d'intérêt général.
- * Reconduire la sortie discothèque
- * Proposer une Sortie Bowling avec l'EHPAD de St Hermine courant mars.
- * Nous irons au théâtre à St Valérien le dimanche 4 février.

* Jeux Olympiques : 2024 oblige nous organiserons des jeux olympiques inter-EHPAD avec les EHPAD des alentours (Pissotte, la Caillère, St hermine...)

* Nous irons voir le passage de la flamme olympique à Fontenay le comte le 4 Juin.

Réunion des familles

Comme proposé précédemment nous organiserons une réunion à destination des familles le jeudi 25 janvier et la même réunion sera réitérée le samedi 27 janvier pour les familles ne pouvant assister en semaine.

Travaux

La 1^{ère} réunion avec les entreprises retenues suite à l'ouverture du marché aura lieu mardi 23 janvier. Seront également présents l'architecte et le conducteur de travaux.

L'objectif de cette réunion est de discuter de toutes les informations nécessaires à la bonne mise en route des travaux, que toutes les entreprises puissent prendre en main le dossier, de parler des contraintes...

Il sera également discuté du parking visiteurs. Il sera proposé de le laisser en état pour la durée du chantier de l'agrandissement de la salle à manger, soit environ 1 an. Pendant le mois qui suit la réunion il y aura l'installation du chantier : balisage, apport des matériaux... Le chantier débutera début mars.

Une négociation est engagée pour la construction d'un parking d'une cinquantaine de places supplémentaires. Il sera en face de l'entrée principale et l'accès piéton serait au-dessus de la « grotte ». Pour le moment rien n'est engagé mais le bornage du terrain est en cours. Affaire à suivre.

Commission menus

C'est une réunion qui plaît, les résidents sont pris en compte, les échanges sont constructifs. Les résidents sont satisfaits du service restauration, leurs remarques sont prises en compte et rectifiées.

Bilan des arrêts de travail et événements indésirables

Nous avons eu 1 dépôt de dossier de maladie professionnelle.

Nous avons 1 accident du travail avec un verticalisateur et un fauteuil roulant qui sont passés sur le pied d'une infirmière.

Le circuit du linge a provoqué plusieurs événements indésirables. Le plus important est de les communiquer et de trouver des améliorations possibles. C'est une problématique récurrente dans les établissements et nous tentons au maximum d'améliorer notre service.

Des erreurs de distribution de médicaments ont eu lieu, elles ont été identifiées par la pharmacie. La région appuie le lancement d'une démarche sur le circuit des médicaments, pour révéler nos faiblesses et être plus performants. Ils nous accompagneront pour entamer une réflexion et des axes d'amélioration. Il y a une proposition d'adaptation d'un poste d'infirmière pour la préparation des médicaments. C'est un investissement humain et matériel nécessaire afin de sécuriser le circuit du médicament, qui servira de point de contrôle. Cela nécessitera

quelques aménagements avec la pharmacie, mais tout est récent et se mettra en place dans les prochaines semaines.

Questions

Est-il possible d'améliorer la sonorisation ? Il faut voir ce qu'il en est avec la borne mélo (nouveau matériel). Il est possible de prévoir un micro pour la prochaine réunion.

Dans ma chambre j'ai froid. Au bâtiment C l'isolation va être refaite.

La liste d'attente est-elle longue ? Oui. Les inscriptions dans l'établissement sont faites par prévention et les personnes ne sont pas toujours prêtes lorsque les places se libèrent, ou sont hospitalisées. En général les places vacantes sont rapidement pourvues.

La prochaine réunion aura lieu au mois d'avril.

Fin de la réunion 17h25.